

AVANTAGES SPIRITUELS.

Offerts aux bienfaiteurs du Sanctuaire, aux zéloteurs et abonnés des

ANNALES DU T. S. ROSAIRE :

- 1.—Participation aux prières et bonnes œuvres des Missionnaires Oblats. Dans leurs communautés, une prière est faite tous les jours pour les bienfaiteurs vivants et défunts.
- 2.—Participation aux prières qui se font tous les jours dans le sanctuaire pour les vivants et les morts.
- 3.—Deux messes sont dites *chaque semaine* à l'intention des abonnés, pour les vivants et les morts. Nos abonnés peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les mérites de 104 messes dites chaque année à leurs intentions.
- 4.—Une messe est célébrée *chaque mois* par chacun des Pères du Sanctuaire avec une intention spéciale pour nos abonnés, et défunts ; une communion est faite chaque mois, avec la même intention, par les autres religieux de la communauté.
- 5.—Un service solennel sera célébré *chaque année*, dans la première semaine de Novembre, pour les parents défunts de nos abonnés.

Les recommandations des prières, publiées dans nos ANNALES, sont envoyées à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, l'église du Vœu National de France ; à la Basilique de Notre-Dame de Pontmain, N.-D. de la Sainte-Espérance.

9-Avril.—Arrivée du R. P. Tessier O. M. I. Dans toute communauté religieuse il y a un personnage important et pour lequel on a pas encore trouvé de *nom* tout à fait significatif. Tantôt on l'appelle *Procureur* tantôt on l'appelle *Econome* ; cela dépend du point de vue. Parce qu'il est, comme St. Joseph, le pourvoyeur de la table, de la garde-robe, du cellier et autres dépendances monastiques, on le désigne sous le nom de *Procureur*.